



Communiqué de presse
Le 9 février 2017

Actalians et l'Apec signent une convention nationale de partenariat

Actalians, l'OPCA des Professions Libérales des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé et l'Association pour l'emploi des cadres ont signé une convention de partenariat. Son objectif est triple : renforcer les services proposés aux entreprises adhérentes d'Actalians pour optimiser leurs recrutements, accompagner et sécuriser les parcours professionnels de leurs salariés, accompagner les salariés cadres dans leurs démarches d'évolution professionnelle et mettre en place une collaboration renforcée sur tout le territoire.

Cette coopération s'articule autour de plusieurs actions :

- **Renforcer les services proposés aux entreprises adhérentes d'Actalians pour optimiser leurs recrutements, accompagner et sécuriser les parcours professionnels de leurs salariés.** Les entreprises pourront ainsi bénéficier des services de l'Apec en matière de recrutement et de gestion de carrière ainsi que de la prestation « Flash RH » proposée par Actalians. Elles auront également la possibilité de participer à des événements organisés par les deux partenaires sur des thématiques liées aux obligations et dispositifs légaux, telles que l'entretien professionnel, les logiques intergénérationnelles, les méthodes et techniques de recrutement, l'égalité professionnelle. Enfin, les TPE et PME pourront être accompagnées dans leurs recrutements grâce aux services : « Appui à la rédaction d'offre d'emploi » et « Sourcing Plus »
- **Accompagner les cadres des entreprises adhérentes d'Actalians, dans leurs démarches d'évolution professionnelle** : préparation aux entretiens clés dans l'entreprise, mobilité interne et externe, réorientation ou reconversion, projets formation ou de création d'entreprise... mieux informer les cadres et les jeunes accompagnés par l'Apec, au titre du Conseil en évolution professionnelle (CEP), sur les métiers et opportunités de carrière dans les 19 branches professionnelles adhérentes d'Actalians.
- **Mettre en place une collaboration renforcée sur tout le territoire entre les équipes de conseillers formation d'Actalians et les consultants de l'Apec.** Participation à des Matinales RH ou des Ateliers Pratiques RH et organisation de rencontres et d'échanges permettant une meilleure compréhension des spécificités de leurs champs d'action respectifs, des attentes des entreprises et des dispositifs proposés aux salariés.

À propos d'Actalians : Actalians est l'organisme paritaire collecteur agréé des fonds de la formation professionnelle des Professions libérales, des l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé hors contrat et de l'Enseignement privé à distance. Géré par les partenaires sociaux de ses 19 branches professionnelles adhérentes, Actalians accompagne ses entreprises adhérentes sur les problématiques Emploi-Formation. Avec un double objectif : dynamiser l'accès à la formation et la montée en compétences des salariés, et favoriser une intégration réussie des nouveaux collaborateurs.

Chiffres clés 2015 : 127 000 entreprises dont 93 % de TPE - 686 000 salariés couverts - 289 M€ de ressources de formation 28 conseillers formation de proximité.

En savoir plus sur : www.actalians.fr

Contact Presse Actalians : Marie-Claire Gozlan, Directrice de la communication 01 53 00 86 73 marieclaire.gozlan@actalians.fr

À propos de l'Apec : L'Apec accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômés. Aux entreprises, l'Apec propose des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Observatoire de l'emploi des cadres, l'Apec analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché, des métiers et des secteurs. Avec la réforme de la formation professionnelle, l'Apec est l'un des 5 acteurs nationaux du Conseil en Évolution Professionnelle. L'Apec est présente partout en France avec 12 délégations territoriales, 44 centres et 500 consultants. En savoir plus : apec.fr.

Contact(s) presse : Carine Nagot – Léa Cauchi - TEL : 01 40 52 20 29 presse@apec.fr @Apecinfopresse